



COMMUNE DE CORNAUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GENERAL

Lundi 20 juin 2022 à 19h00

Président : M. Cédric Divernois, président
Secrétaire : Mme Helen Houttuin, secrétaire

Sont présents : 19 membres du Conseil général
5 membres du Conseil communal
M. Claude Rocchetti, administrateur

Excusés : MM. L. Krebs, F. Beaumann, W. Schärer et J. Matthey-de-l'Endroit
Public : 1

Légende :

CC = Conseillers communaux	PDC = plan directeur cantonal	ZAC=zone artisanale et commerciale
CG = Conseil général	PDR = plan directeur régional	
CF = Commission financière	PAL = plan d'aménagement local	
CE = Conseil d'Etat	ZUD = zone d'utilisation différée	
CU = Commission de l'urbanisme		
CSI-TP = Commission des services industriels		
CEnv. = Commission environnement		
CEC = Commission des études et constructions		
CFSS = Commission du feu, de salubrité et de sécurité publique		
CNatAg = Commission des naturalisations et agrégations		

Le président ouvre la séance à 19h00 avec les salutations d'usage. Le président lit l'arrêté de validation de la proclamation d'une nouvelle conseillère générale en la personne de Mme Ermidas Fernandez qui rejoint les rangs du Parti Socialiste.

Applaudissement de l'assemblée.

1. **Appel**

Mme H. Houttuin : secrétaire, procède à l'appel.

Sont présents : 18 conseillers généraux + le président sur 23.

La majorité absolue est de : 10

2. **Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2022**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rappel de l'ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2022
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Comptes de l'exercice 2021, rapport à l'appui
5. Nomination du bureau du Conseil général
6. Nomination d'un membre du Conseil général à la Commission des Naturalisations et Agrégations (siège vacant)
7. Nomination d'un membre du Conseil général à la Commission des Service industriels et des Travaux publics (SI/TP) (siège vacant)
8. Nomination d'un membre du Conseil général à la Commission Sports-Loisirs-Culture SLC (siège vacant)
9. Rapports :
 - 9.1 Rapport de la Commission financière – période juin 2021 à mai 2022
 - 9.2 Rapport de gestion et d'activité 2021 du CAP
10. Lettres et pétitions
11. Motions et propositions
12. Communications du Conseil communal
13. Interpellations et questions
14. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Comptes de l'exercice 2021, rapport à l'appui

Le président ouvre la discussion :

M. A. Messerli (CF) : *Le 23 mai 2022, le CC accompagné de l'administrateur se sont mis à disposition de la CF pour répondre aux éventuelles questions qui pouvaient surgir lors de l'analyse de détail du rapport et des comptes de l'exercice 2021.*

CHF 275'020.51 représente le bénéfice de cet exercice. Le budget 2021 fortement déficitaire établi en automne 2020 s'est fait sous les signes préoccupants de la pandémie. Différentes mesures appliquées en 2020 et 2021 afin d'optimiser le fonctionnement de l'administration participent aux résultats positifs de l'exercice.

Huit domaines sur dix se sont révélés plus profitables qu'envisagé. Par exemple, plus de CHF 235'000.- de revenu supplémentaire que budgétisé pour le domaine des finances, principalement dû à des rentrées fiscales meilleures que prévues pour les impôts des personnes morales.

Ces quatre dernières années, les exercices comptables de notre commune se sont tous montrés plus favorables qu'envisagés, les comptes 2021 présentent tout de même un écart d'environ un demi-million. Comment améliorer la précision des budgets ? La question reste ouverte.

Les tableaux et les graphiques nous présentent bien la situation et permettent de saisir au mieux l'état financier de notre commune. On perçoit au travers de ces graphiques que c'est souvent quelques pourcents d'écart entre budget et compte, alors que transposé en chiffres réels, on articule plusieurs dizaines de milliers de francs. N'oublions pas que les charges d'exploitation de Cornaux représentent plus de 7 mio.

Notre commune est fortement engagée financièrement à long terme. La dette représente plus de 17 mio. Les intérêts de ces emprunts se chiffrent à plus de CHF 150'000.- par année. Trois des emprunts devront être renouvelés entre 2023 et 2026, ils représentent plus de 5 mio. Souhaitons que les taux d'intérêts de ces nouveaux emprunts ne montent pas trop.

La dette brute par rapport aux revenus courants forme un indicateur qui est au rouge vif. Lors de prochains investissements, une attention toute particulière doit être portée à cet indicateur afin de ne pas prendre des engagements difficiles à supporter et ceci à long terme.

La CF vous propose de soutenir l'arrêté.

La commission financière tient à remercier chaleureusement les membres du Conseil communal, l'administrateur et toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui œuvrent dans notre commune par leur engagement et les efforts fournis.

Merci de votre attention.

Mme S. Staub (PS) : *C'est mardi 14 juin, à 19h30, que nous nous sommes retrouvés avec le groupe du parti socialiste de Cornaux, afin de préparer le Conseil général de ce soir. Le sujet le plus important de la séance a été la consultation des comptes 2021.*

Nous avons passé en revue tous les points de ces comptes. Nos interrogations ont été satisfaites grâce aux connaissances de notre conseillère communale, Claudine Salzmann, présente ce soir-là. Elle a su répondre à toutes nos interrogations.

La présentation des comptes est claire. Divers graphiques, nous ont permis de mieux comprendre cet exercice 2021. Les conseillers communaux ainsi que les membres de l'administration ont effectué un travail remarquable. Merci à eux.

Heureusement, l'exercice de cette année, grâce à une gestion rigoureuse et une situation économique meilleure qu'annoncée est bénéficiaire.

Dans ces conditions, vous comprendrez aisément, que le groupe du parti socialiste acceptera à l'unanimité les comptes 2021.

Merci de votre attention.

Mme P. Leutwiler (PLR) : *En date du lundi 13 juin le groupe PLR de Cornaux s'est réuni pour étudier le dossier des comptes de l'exercice 2021.*

Pour rappel, le budget prévoyait un déficit important de CHF 217 600.00. Le groupe PLR relève avec une grande satisfaction que les comptes présentent un bénéfice de CHF 275 020.51.

Il est relevé que le budget très pessimiste avait été établi alors que la pandémie donnait tous les signes d'une situation économique difficile. Cela ne fut pas le cas et à terme les comptes sont meilleurs que prévus. Il est également relevé que nombre d'écritures au budget ne peuvent pas être décidées au niveau communal mais sont imposées, soit par l'état, soit par des organisations dans lesquelles notre commune participe ou encore par des textes légaux.

Au terme des discussions, le groupe PLR a décidé d'accepter les comptes tels que présentés et remercie toutes les personnes ayant contribué à ce résultat.

- **L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.**

Le président procède à la lecture des comptes page par page.

Aucune remarque ou intervention.

La parole n'étant plus demandée, le président procède à la lecture de l'arrêté y relatif.

- ➔ **Celui-ci est accepté à l'unanimité.**

5. **Nomination du bureau du Conseil général**

Le président ouvre la discussion :

M. Y. Rollier (PS) : Le groupe socialiste propose Mme Ermidas Fernandez pour la présidence.

Le président : pas d'autre proposition pour la présidence.
Proposition acceptée par applaudissement de l'assemblée.

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR propose comme vice-président M. Willy Schärer.

Le président : pas d'autre proposition pour la vice-présidence
Proposition acceptée par applaudissement de l'assemblée.

M. Y. Rollier (PS) : Le groupe socialiste propose M. Adnan Askandar comme secrétaire.

Le président : pas d'autre proposition pour le ou la secrétaire.
Proposition acceptée par applaudissement de l'assemblée.

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR propose une secrétaire-suppléante en la personne de Mme Pascale Leutwiler.

Le président : pas d'autre proposition pour le ou la secrétaire-suppléant(e).
Proposition acceptée par applaudissement de l'assemblée.

M. Y. Rollier (PS) : Le groupe socialiste propose deux questeurs en la personne de MM. Pierre Staub et Maurizio Meli.

M. C. Baudet (PLR) : Le groupe PLR propose un ou une questeur-suppléant en la personne de M. Max Houttuin.

Le président : pas d'autre proposition pour les questeurs et questeur-suppléant.
Propositions acceptées par applaudissement de l'assemblée.

RECAPITULIF – période 2022-2023

Le bureau du Conseil général se présente comme suit :

Présidente : Mme Ermidas Fernandez

Vice-président : M. Willy Schärer

Secrétaire : M. Adnan Askandar

Secrétaire-suppléante : Mme Pascale Leutwiler

Questeurs : MM. Pierre Staub et Maurizio Meli – questeur suppléant : M. Max Houttuin

Le président : Je vous remercie pour l'année et demie passée à ce poste, c'était un énorme plaisir de présider ces débats toujours intéressants. Je me réjouis d'être à nouveau assis avec collègues dans l'assemblée et de pouvoir intervenir fortement et distinctement...
Merci beaucoup à tous.

Mme I. Weber (CC) : Monsieur le président, avant que vous quittiez votre fonction en tant que premier citoyen de la commune, le Conseil communal tient à vous offrir un petit panier « neuchâtelois » pour agrémenter les soirées d'été. Encore Merci.

Applaudissements de l'assemblée.

« 5 minutes de pause permettant la signature de quelques documents et installation du nouveau bureau ».

La nouvelle présidente : est honorée de reprendre la présidence du Conseil général de Cornaux. Elle se présente brièvement puis passe à la suite de l'ordre du jour.

6. **Nomination d'un membre du Conseil général à la Commission des Naturalisations et Agrégations (siège vacant)**

La présidente ouvre la discussion :

M. Y. Rollier (PS) : Le groupe socialiste propose Mme Lina Veliz.

Pas d'autre proposition, applaudissement de l'assemblée.

7. **Nomination d'un membre du Conseil général à la Commission des Services industriels et des Travaux publics (SI/TP) (siège vacant)**

La présidente ouvre la discussion :

M. Y. Rollier (PS) : Le groupe socialiste propose Mme Maddalena Perrenoud.

Pas d'autre proposition, applaudissement de l'assemblée.

8. **Nomination d'un membre du Conseil général à la Commission Sports-Loisirs-Culture SLC**

La présidente ouvre la discussion :

Pas de proposition. Report à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. C. Divernois (PLR) : Officiellement, nous devons avoir 4 membres du CG, d'après ce que j'ai entendu, il y a 3 membres du CG et d'autres personnes à cette commission. On est bien d'accord que 3 membres siègent dans cette commission mais pas les autres personnes ?

Mme E. Fernandes : Nous avons demandé du renfort pour l'organisation de la Fête du Soleil. Ces personnes sont là, à titre bénévole, et ne font pas partie de la Commission SLC.

Mme I. Weber (CC) : Les autres personnes dont vous avez entendu parlées ne font pas partie de la Commission SLC, mais du comité d'organisation de la Fête du Soleil uniquement et de manière bénévole.

9. **Rapports :**

La présidente ouvre la discussion :

9.1 Rapport de la Commission financière – période juin 2021 à mai 2022

La présidente : pas de remarques.

9.2 Rapport de gestion et d'activité 2021 du CAP

Mme L. Veliz (membre comité CAP) : *En tant que membre du Comité de gestion du CAP, je tenais à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée lors de cette année 2021. Grâce à celle-ci, nous avons été très dynamiques, motivés et continuellement à s'adapter à la situation Covid et aux besoins des jeunes. Le rapport que vous avez pu lire, je l'espère avec plaisir, le prouve bien. Le CAP n'a pas chômé durant cette année. Notre rapport d'activités démontre à tous l'engagement de tous les membres de notre association et de nos animateurs. C'est un signe de bonne santé pour notre association. Je m'en réjouis, car notre jeunesse a besoin de cette place que nous leur avons faite en restant attentifs à leurs problèmes, grâce à des échanges fructueux et indispensables. Merci de m'avoir écoutée.*

10. **Lettres et pétitions**

Néant.

11. **Motions et propositions**

Néant.

12. **Communications du Conseil communal**

M. O. Makaci (CC) : Je vous informe que le CC a pris la décision d'installer un défibrillateur qui sera posé devant la porte de la salle ta'tou qui couvrira les périmètres salle de sports-Espace ta'tou-écoles et bâtiments communaux. Déclenchement automatique de l'alarme en cas d'utilisation - usage facile. Nous avons rajouté au contrat des séances de formation annuelles, dont j'espère que de nombreuses personnes s'inscriront. Certaines seront faites pour des groupes d'adultes, de telle manière à ce que l'on sache comment l'utiliser et comment l'on peut faire des mesures médicales d'urgence (massage cardiaque, position latérale de sécurité, etc.).

Nous avons également conclu, pour cela nous devons remercier la direction scolaire C2T, qu'une session soit faite avec les élèves de 8H sur Cornaux et les élèves se trouvant au C2T.

Une communication sera faite via le Bulcom.

Mme C. Salzmann Silva (CC) : Je reviens juste avec quelques éléments au niveau de l'aménagement du territoire :

Nous avons reçu la deuxième correction concernant le PAL, il y a une semaine. On nous demande d'affiner certains éléments.

Concernant les autres dossiers d'aménagement du territoire, nous ne chômons pas ! Tous les dossiers (Landi, Le Clos, Marais aux Chevaux, la mise aux normes LHand de la gare) se décantent actuellement.

Je vais rencontrer prochainement la CU et reviendrait au CG du mois de septembre pour un point de situation de ces dossiers.

M. M. Clottu (CC) :Ombrage - place de jeux de la Fannaz

Nous avons étudié la requête formulée par votre Conseil concernant l'ombrage à la place de jeux de la Fannaz et avons pris la décision de renoncer à l'installation d'une toile ou d'un abri pour répondre à ladite demande. En effet, nous estimons qu'il y a une zone importante ombragée grâce aux arbres, au Sud de la place. Nous allons donc installer un banc dans ce secteur.

Les jeux installés au Sud et les dalles amortissantes sont défectueux, aussi lors du prochain conseil général nous allons vous présenter une demande de crédit à cet effet.

Travaux PGEE – rue Clos St-Pierre

Les travaux vont débuter dès les vacances scolaires devant le collège pour se poursuivre jusqu'à l'automne sur la chaussée entre le carrefour du Tilleul jusqu'au giratoire de la salle omnisports. Les travaux préparatoires, place de chantier et quelques sondages auront lieu la semaine prochaine. L'entreprise nous garantit l'accès au collège pour la Fête du 1^{er} août. La route Clos St-Pierre sera également ouverte au public pour la Fête du Soleil. L'accès à la boucherie Graf sera également garanti.

Loi cantonale sur la promotion de l'agriculture – mise à ban du vignoble

Pour se mettre à jour avec le changement datant de 2020 dans la loi cantonale sur la promotion de l'agriculture, les communes de Cornaux, Cressier et Le Landeron ont décidé ne plus mettre les vignes « à ban » pendant la période des vendanges. Cela simplifie le fonctionnement des vendanges pour les exploitants (tes) viticoles qui ne doivent plus attendre la levée des bans ou demander une autorisation précoce de vendanger à la commune. Cela fait sens, puisqu'aujourd'hui la collectivité n'a plus besoin d'être garante du produit viticole. Cette modification allège également la charge de travail de l'administration communale. Nous rappellerons à la population, au moyen de panneaux, que les parcelles de vigne sont des propriétés privées et qu'il est donc interdit d'y pénétrer. Pour accompagner ce nouveau fonctionnement, une réflexion commune est menée entre le Canton et les communes de Cornaux, Cressier et Le Landeron.

Vélomania

Vous avez certainement entendu parlé du duel intercommunal de la Coop qui, en utilisant une application mobile, permet à tout un chacun de comptabiliser des activités sportives ou des déplacements à pied, en vélo, etc. Ces activités comptabilisées en minutes et par commune, selon la catégorie A)0-2000 habitants – B)-2001-5000 – C)-5001-10000 – D) plus de 10'000 habitants et ceci pour toutes les communes de Suisse. Cornaux, dans sa catégorie, a terminé au 33^{ième} rang (1^{ère} du canton) avec 143'086 minutes sur 1216 communes dont 398 étaient classées (Cressier, par ex., 381^{ième} avec 60 minutes).

Cyclomania

ProVélo Suisse lancent également un défi identique relatif aux déplacements à pied et à vélo. Les données de mobilité générées durant 1 mois sont transmises aux communes participantes en vue d'une planification des transports et de la mobilité orientée à l'avenir. Ces données sont visualisées grâce à la plateforme Mobility Insights de Swisscom, ces dernières seront agrégées et anonymisées. Cela rend impossible toute identification des personnes participantes. Tout déplacement de 500 mètres ou plus parcouru à vélo ou à pied, dans la région du défi (Grandes Béroche – Cressier) permet de récolter des points.

De plus, Cyclomania propose des statistiques de mobilité. L'appli distingue les déplacements à pied, vélo, TP ou engins à moteur. Les points sont obtenus uniquement pour les trajets à pied ou à vélo.

Ces données seront importantes et utiles pour les communes. En effet, les données de mobilité qui seront récoltées peuvent aider les communes à optimiser leur infrastructure. De plus, cette action est bénéfique pour la santé de la population et pour l'environnement.

13. Interpellations et questions

Mme S. Staub (PS) : Est-ce que le CC s'est renseigné auprès du petit magasin « Bienvenue chez Nous » s'ils peuvent travailler d'une manière optimale au vu de tous ces travaux, afin que l'on ne perde pas ce magasin très important pour le village.

M. M. Clottu (CC) : Effectivement au début des travaux, donc l'année passée, nous avons pris contact avec le commerçant pour lui expliquer l'ensemble de ces travaux, mais pas la périodicité, en fait c'était assez large. Depuis lors, nous en sommes restés là, maintenant, il reste la couche de finition qui j'espère sera posée dans le courant du mois de juillet. Nous attendons car certains travaux doivent encore être réalisés à la rue des Fontaines 52-54-56 pour le CAD. Il s'agit des travaux de raccordement de particuliers. Une ouverture sera encore faite au niveau de l'ancienne boutique l'Arrosoir jusqu'à la route cantonale permettant le raccordement du CAD.

Mme S. Staub (CC) : Est-ce que l'on pourrait imaginer que la Commune fasse un avis dans le Bulcom mentionnant à la population qu'il n'y a plus de problème pour l'accès au magasin.

M. M. Clottu (CC) : C'est déjà le cas, il n'y a plus d'interdiction de passer sur cette rue ; chaque semaine, il y a une information dans le Bulcom par rapport aux travaux.

M. C. Divernois (PLR) : Pause du tapis final sur la rue des Fontaines. Y a-t-il eu réflexion au niveau de la couleur du goudron qui va être posée, surtout par rapport aux ilots de chaleur que nous avons actuellement et dans l'avenir ?

M. M. Clottu (CC) : La réflexion s'est faite principalement par rapport à l'aspect financier, nous n'avons pas pris langue à ce niveau-là, nous partons sur le meilleur marché.

14. Divers

M. C. Divernois (PLR) : Suite à l'initiative des Verts libéraux du Landeron concernant un éventuel projet de fusion de communes de l'E2L, les présidents des partis PS et PLR se sont rapprochés pour discuter de ce projet. Après réflexion et discussion, une lettre d'intention, mentionnant une entrée en matière favorable, a été envoyée au président du Conseil général du Landeron (lecture de la lettre).

M. L. Veliz (Commission SLC) : *En tant que Présidente de la Commission Sports-Loisirs-Culture SLC. Je tenais à vous informer et aussi cordialement vous inviter à notre fête villageoise, qui aura lieu le 27 août 2022.*

Cette commission s'est pleinement engagée, afin de gagner le défi d'organiser cette manifestation et cela dans un temps record. Malgré ce court délai, nous avons réussi à construire et à planifier cet événement avec beaucoup d'énergie et de motivation.

Cependant, il nous reste encore quelques détails à peaufiner et nous sommes très heureux et fiers de nous être engagés pour donner un peu de couleur à notre beau village. Merci de m'avoir écouté.

M. A. Messerli (PS) : *Les Vert'Libéraux de la commune du Landeron ont déposé une initiative demandant à leur CC de faire le premier pas pour un nouveau projet de fusion. Le Conseil général de Cornaux, de Cressier, de Lignières saisissent l'occasion d'informer la Commune du Landeron qu'ils entrent en matière.*

Un processus de fusion est long, quel que soit le résultat final, il est intéressant d'étudier cette nouvelle option.

Merci de votre attention

